LE RN FAIT ACHETER À SES CANDIDATS LEUR MATÉRIEL DE CAMPAGNE AUPRÈS D'UNE SOCIÉTÉ LIÉE À SES DIRIGEANTS.

La Cour de cassation a confirmé la condamnation de l'ex-FN, qui imposait à ses candidats d'acheter du matériel de campagne fourni par des proches de Marine Le Pen, puis remboursé par l'État. (liberation.fr)

La preuve.
L'article d'origine,
sur liberation.fr.

D'autres affiches,
d'autres sources.
unefeuillesuffit.fr